

Discerner à travers la Parole de Dieu

Un chapitre est un temps de discernement en vue d'élections et de décisions capitulaires. Vous entrez maintenant dans la phase des élections (*eligere* : choisir). Il est bon de se redonner des repères à la lumière de l'Écriture et de la Tradition du Carmel...

Pour ouvrir, cette méditation, je vous propose simplement de reprendre quelques scènes significatives des Actes des Apôtres, « première histoire du christianisme », où l'on voit l'Église naissante faire des choix et des élections – décisives – Relire ne veut pas dire reproduire à l'identique mais se laisser inspirer : laissons-nous donc guider par ces quelques passages bibliques...

En Ac 1, 15-26, Pierre invite à compléter le collège des apôtres devenu vacant par la défection de Judas. Critère d'idonéité (celui d'avoir été témoin du Jésus historique et de sa résurrection), présélection et prière suivie d'un tirage au sort constituent la procédure d'élection. Je souligne la place du récit : toute élection se situe dans une histoire qu'elle prolonge en tenant compte du moment particulier que vit la communauté, la congrégation. Je souligne la place de la parole (qui raconte, qui argumente) et la place donnée à un au-delà de la parole car une élection n'est pas seulement une démonstration ou le fait de ceux qui parlent bien ou argumentent bien. Mis à part le tirage des parts de la galette des rois, nous ne procédons pas, dans nos vies religieuses, par tirage au sort : ce type de hasard qui viendrait de Dieu nous est suspect, que ce soit pour choisir un passage de la Bible ou *a fortiori* pour faire des choix vitaux ou pourvoir des charges. Mais ce qui se passe au cours du vote – souvent en silence et parfois de manière très rapide – sollicite le fond des cœurs, la conscience de chacun dans un au-delà de la parole qui a sa sagesse et sa pertinence, qui peut aussi avoir son brin de folie (dans le mouvement des résultats intermédiaires j'ai voté pour une telle sans trop réfléchir) voire sa violence (le résultat parle sans mot, à l'encontre parfois de ce qui a été dit auparavant). Au passage, voter demande d'être vraiment enraciné dans son cœur profond et de ne pas se laisser aller par le rythme parfois rapide ou le climat que l'on ressent. Mais, la vie religieuse en procédant ainsi croit à la sagesse de chacun guidé par l'Esprit qui s'exprime mieux que dans des discours ou par un tirage au sort. Et de fait, une certaine expérience – séculaire – a éprouvé le modèle sans lui retirer totalement sa part d'arbitraire.

En Ac 13, 1-4 ce sont Barnabé et Paul qui sont choisis pour partir en mission. Une parole de l'Esprit Saint les met à part, jeûne, prière et imposition des mains et les voici envoyés en mission « par le Saint Esprit » dit le texte (v. 4). Nos manières d'écouter l'Esprit peuvent varier mais je voudrais souligner ici ce qui suit l'élection et qui équipe en quelque sorte les deux élus pour qu'ils puissent assumer leur mission. Une élection ne peut être isolée du reste de la mission et des moyens qui sont pris. De même, votre chapitre ne s'arrêtera pas avec les élections. La suite des échanges et les décisions capitulaires donneront une feuille de route aux élues et les moyens d'assumer leur mission. Elire ce n'est pas donc simplement évaluer des capacités « en soi » de telle ou telle personne mais tenir compte de ce qui pourra lui être fourni pour assumer sa mission.

En Ac 15, il s'agit pour l'Église de prendre une orientation décisive concernant l'accès à la foi chrétienne. Fallait-il pour cela devenir au préalable juif ? On sait combien la question était capitale et se trouve racontée plusieurs fois dans les Actes. On note dans le processus qui amena la décision une série de discours divers : diversité des intervenants représentant diverses sensibilités (Pierre, Paul et Jacques), diversité des discours (récit qui suscite la louange, argumentation, mises en forme de décision). Je souligne ici la diversité des points de vue et des genres d'intervention : c'est tout cela qui mène à la décision consensuelle. Et cela élargit le cercle des protagonistes : la décision ne concerne pas uniquement les capitulantes mais un cercle très large (toutes les sœurs de la Congrégation, les personnes avec qui vous êtes en lien) et très haut (le Seigneur). L'étroitesse sera toujours l'écueil de nos décisions.

Enfin, en Ac 16, 6-10, il est question de choisir une destination. Vers où aller ? C'est la question d'un chapitre aussi... Le discernement se fait en relisant des événements diversement interprétés : des échecs, une vision. « L'Esprit de Jésus s'y opposa » comprend-on. Nos discernements aussi doivent intégrer, pas seulement les belles histoires ou les beaux résultats, mais nos échecs, nos conflits, les limites et les difficultés éprouvées. C'est souvent à travers eux que Dieu s'engouffre pour nous montrer un chemin vraiment nouveau et fécond. Cela aussi mérite d'être souligné...

Je vous confie ces quelques remarques, sans plus de commentaires. Je voudrais maintenant détailler quelques points d'attention : 1/ La nécessaire liberté 2/ Quelques particularités concernant une élection capitulaire

1. Une liberté préalable.

Avant toute élection, il s'agit d'être libre, c'est-à-dire à la bonne place vis-à-vis de Dieu, des autres, de soi-même et suffisamment à distance ou tout au moins un peu conscient de ce qui pourrait nous entraver ou brouiller nos choix : rancune, déception, jalousie, séduction etc. Autrement dit, se préparer à une élection c'est demander au Seigneur un esprit libre ou le plus libre possible. Un frère aime dire qu'avant une grande décision, il faut aller chez les carmes puis chez les jésuites avant de « faire élection ». Les auteurs du carmel en effet, sans expliciter véritablement des processus de décisions insistent sur la liberté intérieure, à la fois condition et fruit de la vie spirituelle.

a. A l'école de sainte Thérèse

On peut se référer dans un premier temps au fameux triptyque de vertus chez sainte Thérèse. Avant de parler de la prière, Thérèse, dans le *Camino*, développe amplement (la moitié de l'ouvrage !) une triade de vertus : l'amour mutuel (et non l'amour particulier ou exclusif), le détachement (vis-à-vis du point d'honneur, de la famille, du confesseur détaille Thérèse) et l'humilité (vertu suprême qui est question de bonne place, de bonne posture, de vérité résume-t-elle). Dans la Vie Religieuse – et tout spécialement dans une élection capitulaire – certains attachements peuvent parfois brouiller nos décisions. Thérèse développe ainsi le point d'honneur en précisant qu'il ne joue pas simplement dans les familles et dans le monde :

4. Dites-vous bien, mes filles, que le démon ne nous oublie pas. Jusque dans les monastères il invente des points d'honneur, il établit des lois, d'après lesquelles, on monte et on descend tout comme dans le monde. Les savants doivent suivre les degrés de leur science. Je ne m'y connais pas, mais celui qui a occupé une chaire de théologie ne descend pas, je pense, à une chaire de philosophie, parce que le point d'honneur veut que l'on monte et non que l'on descende. Alors même que l'obéissance lui en ferait un devoir, il verra là un affront. D'autres prendront sa cause en main et soutiendront que c'est lui faire injure ; le démon, survenant, fournira des raisons pour prouver que, même d'après la loi de Dieu, ce savant n'a pas tort. Quelque chose de semblable se passe parmi nous. La religieuse qui a été prieure n'est plus apte à remplir un office moins élevé. Nous considérons l'ancienneté, et nous n'avons garde de la mettre en oubli. Quelquefois même nous nous en faisons un mérite, parce que c'est un point de régularité. 5. En vérité, il y a de quoi rire, ou plutôt de quoi pleurer (...) Ô Seigneur ! Seigneur ! n'es-tu pas notre modèle et notre maître ? Oui, assurément. Eh bien ! où as-tu mis ton honneur, toi, mon Dieu, qui es pour nous la source du souverain honneur ? Le tien, tu ne l'as pas perdu, certes, pour t'être humilié jusqu'à la mort. Par là, au contraire, tu nous as acquis à tous le véritable honneur. 6. Oh ! pour l'amour de Dieu, prenons garde, mes sœurs ! C'est vouloir s'égarer que de faire fausse route dès les premiers pas'. Dieu veuille que des âmes ne viennent pas à se perdre, pour avoir voulu garder ces détestables points d'honneur, faute de comprendre en quoi consiste l'honneur véritable ! Et dire qu'après cela, nous croirons faire beaucoup en pardonnant un de ces petits riens qui ne sont ni un affront, ni une injure, ni quoi que ce soit ; et, comme si nous avions fait une belle action, nous viendrons demander à Dieu qu'il pardonne, parce que nous avons pardonné. Fais-nous comprendre, ô mon Dieu, que nous ne nous comprenons pas nous-mêmes, que nous nous présentons devant toi les mains vides, et pardonne-nous par ta seule miséricorde (Camino XXXVI)

Les troisièmes demeures ont sans doute beaucoup à nous dire : c'est le lieu de la détermination déterminée, libre, le lieu de la décision. Souvenons-nous : Thérèse invoque le jeune riche de l'évangile qui justement se demande que faire, que choisir et qui, en raison, d'un attachement à ses richesses, part tout triste et ne peut choisir.

Pour une élection capitulaire, il me semble important de prendre conscience de certains attachements qui pourraient dévier notre choix : une affectivité à fleur de peau (je l'aime, elle ne m'aime pas), les rancunes ou les histoires du passé qui ne passent pas et aveuglent sur la situation présente (elle m'a fait ceci en 1983 !), le désir d'être représenté par quelqu'un qui nous ressemble. Un travail d'objectivation s'impose : le sens du charisme, le point de vue du bien commun, les qualités réelles, pas nécessairement brillantes mais constructives pour le corps de la Congrégation etc.

b. Point de vue de Jean de la Croix

Jean de la Croix reprend les choses d'en haut mais souligne aussi avec force le même enjeu de liberté. Je cite son commentaire de la première strophe de la Vive Flamme qui certes ne parle pas d'élection :

36. Récapitulante donc toute la chanson, c'est comme si l'âme disait : « O flamme du Saint-Esprit, qui pénètres si intimement et tendrement la substance de mon âme et la cautérisés de ta glorieuse ardeur, puisque désormais- Tu es si aimable que Tu fais démonstration que Tu désires Te donner à moi en vie éternelle ; si, auparavant, mes

demandes n'arrivaient pas à tes oreilles - lorsqu'avec anxiétés et fatigues d'amour, en lesquelles mon sentiment et mon esprit étaient peïnants, à cause de ma grande lâcheté et de mon impureté et de la faiblesse de mon amour, je Te priais de me délier et de m'enlever avec Toi, ainsi que mon âme le désirait grandement, parce que l'impatience de l'amour ne me permettait pas de me conformer à la condition de la vie en laquelle Tu voulais que je vécusse encore - et si les assauts d'amour passés n'étaient pas suffisants, n'étant pas de la qualité qu'il fallait pour obtenir l'effet de mon désir; maintenant que je suis si fortifiée en amour, que non seulement mon esprit et mes sens « ne défaillent point » en Toi, mais que plutôt « mon cœur et ma chair se réjouissent en Dieu vivant » (Ps 83,2), fortifiés par Toi, avec une grande conformité des parties - d'où vient que je Te demande ce que Tu veux que je demande et ne demande pas ce que Tu ne veux pas, et même ne le puis et ne me vient point en la pensée de le demander - puisqu'aussi, mes demandes sont désormais plus efficaces et de plus grand prix devant tes yeux, comme venant de Toi qui m'incites à les faire et que je Te le demande avec goût et joie au Saint-Esprit - « mon jugement sortant désormais de ton visage » (Ps 16,2), ce qui se fait quand Tu prises et exauces les prières, - brise la toile délicate de cette vie, et ne permets pas qu'elle soit prolongée jusqu'à ce que l'âge et les ans la tranchent naturellement, afin qu'au plus tôt je Te puisse aimer, avec toute la plénitude et tout le rassasiement que mon âme désire, sans terme ni fin.

Jean de la Croix décrit cet état de liberté qui permet de demander sans entrave des affections (« je Te demande ce que Tu veux que je demande et ne demande pas ce que Tu ne veux pas ») Il en va de même pour nos décisions.

c. Reprise sur la liberté : jamais acquise !

Cependant, rassurons-nous : ces exigences pourraient faire peur. Or, on fait élection, non parce que l'on est saint mais parce que l'on a été choisi pour choisir au service de toutes. A nous d'élire – et le processus fonctionne ! – malgré nos imperfections, même quand on est encore en chemin.

Cela peut faire penser à la réaction moqueuse de Thérèse face à la réponse que Jean de la Croix avait faite au défi qu'elle avait lancé à plusieurs religieux de commenter le « cherche-toi en moi ». Je la cite pour nous encourager ou rassurer :

6. Il nous donne une excellente doctrine dans sa réponse pour quelqu'un qui désirerait faire les exercices que l'on fait dans la Compagnie de Jésus, mais elle n'est pas adaptée à notre propos. Cela coûterait cher si nous ne pouvions chercher Dieu que lorsque nous sommes morts au monde. Elles ne l'étaient pas la Madeleine, ni la Samaritaine, ni la Cananéenne, lorsqu'elles le trouvèrent. Il nous parle aussi beaucoup de devenir une même chose avec Dieu dans l'union ; mais lorsque cela arrive et que Dieu fait cette grâce à l'âme, il ne lui dira pas de le chercher puisqu'elle l'a déjà trouvé. 7. Dieu me délivre de gens si spirituels qu'ils veulent tout rapporter à la contemplation parfaite, d'où que cela vienne ! Malgré tout, remercions-le de nous avoir si bien expliqué ce que nous ne lui demandons pas. C'est pourquoi il est bon de toujours parler de Dieu, puisque là où nous ne le pensions pas, nous trouvons du profit.

De fait, Dieu agit à travers toutes nos ambiguïtés. Souvenons-nous qu'au cours d'un chapitre provincial, Jean de la Croix fut « blackboulé » par vengeance et pourtant cela fut fécond pour tous. Il s'agissait malgré tout d'un manque certain de liberté : esprit de vengeance, jalousie. Plus largement, si gouverner c'est rendre juste les décisions qui ont été prises, c'est bien reconnaître que nos choix se font toujours dans une certaine ambiguïté. Mais évidemment tout cela n'a pas pour but de vous inciter à agir sans ce souci de liberté, d'une certaine distance, de recherche de paix et de désir du bien de tous...

d. Apport de saint Paul

En nous appuyant sur **saint Paul**, nous pouvons dire que pour un bon discernement il faut être uni au Christ (1Co 2,16 : « nous avons la pensée du Christ »), imité lui qui fut obéissant jusqu'à la mort.

Le critère ultime de la charité (quitte à ne pas suivre le meilleur cf. 1 Co 8,4 et la question des idolotytes) et la construction de la communauté : diversité des dons est unifiée par l'Esprit. Discerner la volonté de Dieu (Rm 12,2), sans cesse nécessaire, ne peut se faire sans la conscience (Rm 14,22)

2. Particularités d'une élection capitulaire

Fort de ces fondements spirituels, je voudrais faire quelques remarques plus spécifiques sur l'élection capitulaire.

a. La recherche du bien commun

C'est la recherche du bien commun qui doit guider une élection. Cette recherche – nous l'avons vu dans les Actes – se fait dans le dialogue donc l'écoute et la prise de parole (ce qui implique la *parrhesia*), la réflexion, la confrontation des points de vue, l'argumentation, le récit, dans la prière qui décante. C'est dans le secret de notre cœur que nous sommes de manière ultime responsable : procéder par un vote, c'est-à-dire passer par l'isoloir du cœur, repose sur cette conviction.

Pour les natures indécises disons avec Cassingena que seule l'élection permet de voir clair :

La clairvoyance ne précède pas seulement la décision : elle est donnée dans la décision même. La décision est une espèce de soleil austère à la clarté duquel on ne saurait prétendre, aussi longtemps qu'on ne la prend pas (Étincelles IV, p. 80)

Pour cela ne cherchons pas notre confort :

Les véritables choix sont ceux qui nous incisent. Pencher toujours du côté de l'incision (Étincelles IV, p. 142)

b. Menus propos sur une élection capitulaire

Je voudrais terminer par trois remarques sur une élection capitulaire.

1. Être élue, c'est avoir les voix suffisantes **et dire oui**. Avant le oui et la confirmation par la présidente de séance, la personne n'est pas élue. Cela demande là aussi d'être bien enraciné : importance de l'objection de conscience mais qui est à manier avec précaution. Les votes invitent à dire oui : il ne s'agit pas de peser le oui ou le non mais, compte-tenu du oui, voir s'il n'y a pas des raisons graves qui empêcheraient d'aller dans le sens du oui.
2. Attention aux **bruits** dans une assemblée capitulaire. Si l'on n'est pas assez enraciné ou assez libre, ils peuvent parfois nous mener, quitte à nous réveiller ensuite et regretter, trop tardivement, de s'être laissé mener. Ces bruits sont inévitables et peuvent avoir leur place mais ils ne peuvent faire l'économie d'une réflexion, d'un récit qui écoute tout le monde. Ils sont parfois un court-circuit de la raison, de la prise en considération de toutes ou parfois aussi la protestation contre une parole qui serait muselée ou réservée à certaines. Mais ils ne favorisent pas le choix libre. Cela ne doit pas empêcher les consultations, les « murmures » au sens des jésuites. C'est l'ambiguïté de nos lois : on veut éviter les campagnes etc. mais parfois cela empêche les bonnes consultations : entendre les avis des unes et des autres. On peut vivre en tension l'absence de campagne et la légitime consultation : dans les deux cas il s'agit d'un travail préparatoire par la parole aux élections.
3. Enfin, si le chapitre vote – vous avez la voix active – le chapitre peut être le lieu où l'on est choisi (voix passive). Cela se prépare aussi. Là encore pas pour faire campagne ou encore moins carrière mais cela demande un travail intérieur de « dire oui ». Parfois on ne le voit pas venir et certaines psychologies ne veulent pas l'envisager. Ni effroi, ni gloire, mais c'est parfois l'objet d'un combat spirituel sachant que lorsque cela arrive on n'a pas trop de temps pour choisir. Il s'agit donc de se préparer intérieurement. Et de savoir qu'il s'agit de servir avec la grâce de Dieu qui agit toujours avec ce que l'on est !